



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 007 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 6 juin 2006

Président

M. Kevin Sorenson

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 6 juin 2006

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC)): Bonjour à tous. Je souhaite la bienvenue à tout le monde ce matin, et plus particulièrement à la délégation de la Commission des affaires étrangères de la Finlande.

C'est la 7^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Nous sommes très heureux de recevoir ce matin des représentants de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais. Bienvenue au Canada et parmi nous.

Je tiens à remercier l'ambassadeur de votre pays d'avoir organisé cette rencontre. J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec lui et il nous a fortement encouragés à vous rencontrer étant donné que nos deux formations examinent dans bien des cas les mêmes questions internationales. Bienvenue à vous, et à votre présidente, Mme Liisa Jaakonsaari. Je m'excuse si j'écorche vos noms.

Je trouve que c'est très agréable que deux comités des affaires étrangères puissent échanger. En tant que pays septentrionaux, démocratiques et bilingues, dont l'économie est moderne et novatrice, le Canada et la Finlande ont de nombreux points communs. Ils partagent tous les deux beaucoup de valeurs et le même engagement envers un système international basé sur des règles, ce qui est le fondement de leur communauté de vues sur les grands enjeux mondiaux.

Nos deux pays défendent les droits de la personne sur la scène internationale. Leur contribution au maintien de la paix et à la gestion des crises dans le monde est importante. Nous nous intéressons à la protection de l'environnement, au développement durable du Nord, aux affaires autochtones, à la politique sociale et à la réglementation des technologies de l'information. Le Canada et la Finlande organisent beaucoup de rencontres de hauts dirigeants qui offrent l'occasion de discuter de nombreuses questions bilatérales et multilatérales. Nous participons aux travaux d'un grand nombre d'organismes multilatéraux, comme les Nations Unies, l'OSCE, l'OCDE, le Conseil de l'Arctique et l'OMC.

En juin 2003, l'ambassade du Canada à Helsinki a organisé conjointement avec le gouvernement de la Finlande un colloque régional sur le rapport *Responsabilité de protéger* de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. Nos deux pays entretiennent aussi beaucoup de liens, sur le plan de l'éducation et de la culture, du commerce et des investissements ainsi que de la science et de la technologie, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Aujourd'hui, nous vous invitons à nous communiquer le message que votre gouvernement ou votre pays veut nous transmettre. Par la suite, des membres de l'opposition et du parti ministériel vont vous poser des questions.

Pour respecter l'horaire, je demanderais que les questions et réponses soient brèves. Encore une fois, bienvenue à vous.

•(1110)

Mme Liisa Jaakonsaari (présidente, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Merci beaucoup de vos aimables propos.

Votre nom de famille a une consonance très nordique, de sorte que nous nous sentons très à l'aise chez vous.

Merci beaucoup d'avoir organisé cette rencontre.

Je me rappelle que c'est un professeur canadien, Marshall McLuhan, qui a comparé le monde de demain à un village planétaire, où nous sommes tous interreliés. Ses prédictions se sont avérées on ne peut plus juste, parce que nous avons aujourd'hui le sentiment que les menaces et les enjeux nous concernent tous. D'ailleurs, la Commission des affaires étrangères que je préside a souligné l'importance de la coopération transatlantique entre l'Union européenne, les États-Unis et évidemment le Canada. C'est en fait la principale raison de notre présence ici.

Nous apprécions votre hospitalité et, bien sûr, le temps qu'il fait. J'ai téléphoné à Helsinki, et j'ai entendu dire qu'il faisait plutôt froid là-bas. Il fait très beau ici, et notre séjour chez vous est agréable.

Il est vrai que le monde est maintenant un village. Les grandes questions au programme de notre commission sont, par exemple, l'énergie et la sécurité. C'est un énorme défi pour l'Europe et le monde entier évidemment de réussir à concilier le développement et la sécurité. En Finlande, nous cherchons à renforcer la sécurité dans le nord de l'Europe.

Le moment est crucial actuellement parce que la Finlande va présider l'Union européenne dès le mois prochain. Nous allons pouvoir inscrire des questions importantes au programme de l'Union européenne.

Vous avez peut-être l'impression que l'Union européenne conteste l'ensemble du traité constitutionnel. Ce n'est pas vrai. C'est une question très controversée.

Pour ce qui est de la politique étrangère en matière de sécurité, les progrès au sein de l'Union européenne ont été remarquables. Nous avons beaucoup accompli. Au cours de sa présidence, la Finlande veut principalement renforcer le rôle de l'Union européenne dans le monde, parce que nous avons besoin d'outils différents pour régler les problèmes au Moyen-Orient et ailleurs en Europe.

Évidemment, il y a plus de quelques mois que la question du terrorisme est d'actualité. Nous avons suivi avec intérêt votre analyse des incidents survenus à Toronto le week-end dernier.

Merci beaucoup de votre accueil.

Puis-je donner la parole aux membres de la commission? Il vaudrait mieux que chacun se présente, je crois.

Je m'appelle Liisa Jaakonsaari, et je suis membre du Parti social-démocrate au sein d'un gouvernement de centre gauche. Selon les sondages, nous sommes maintenant le parti le plus populaire en Finlande. Cette lutte interne est maintenant commencée.

Aulis.

• (1115)

M. Aulis Ranta-Muotio (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Aulis Ranta-Muotio, et je suis membre du Parti du Centre de la Finlande. C'est notre parti qui a obtenu la majorité aux dernières élections. J'espère que nous remporterons encore la victoire aux prochaines élections. Je suis membre de la Commission des affaires étrangères.

Mme Maija Perho (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Maija Perho, et je suis membre du principal parti d'opposition. Nous espérons évidemment prendre le pouvoir aux élections qui auront lieu en mars prochain.

Je suis membre de la Commission des affaires étrangères ainsi que de la Commission de la violence. Je suis membre du Parti du Rassemblement national.

M. Antero Kekkonen (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Antero Kekkonen, et je suis membre du Parti social-démocrate.

M. Jari Vilén (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Jari Vilén. Je suis aussi membre d'un parti d'opposition, le Parti du Rassemblement national. J'ai le privilège de présider la Grande Commission du Parlement finlandais, qui s'occupe des affaires de l'Union européenne en général.

Nous étions troisième dans les sondages ce matin, avec 20 p. 100 des votes, mais les prochains mois nous diront ce qui va se passer. D'habitude, en Finlande, c'est toujours un des trois grands partis qui forme le gouvernement, et les deux autres se retrouvent dans l'opposition. Nous avons été au pouvoir pendant seize ans. Nous sommes maintenant dans l'opposition pour quatre ans. Les prochaines élections nous diront qui va rester dans l'opposition et qui sera au pouvoir.

Comme la présidente l'a dit, surtout pour ce qui est des questions de politique étrangère, il y a une forte tradition de consensus en Finlande. Les divergences ne sont pas très grandes à ce sujet, et je crois que vous pourrez le constater quand nous en discuterons davantage avec nos collègues.

Le président: Merci, monsieur.

M. Johannes Koskinen (membre, Délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement finlandais): Je m'appelle Johannes Koskinen, et je suis membre du Parti social-démocrate. Si les partis sont au pouvoir à tour de rôle, comme Jari l'a expliqué, il y a aussi un roulement à l'intérieur des partis. J'ai été ministre de la Justice pendant six ans et demi, mais il y a eu un remaniement du cabinet en septembre dernier. Je suis maintenant membre de la Commission des affaires étrangères, de la Grande Commission et de la Commission de la Constitution du Parlement.

M. Jari Vilén: On le tient occupé.

Le président: Merci.

Mme Liisa Jaakonsaari: Pardon, monsieur le président, j'aimerais vous présenter notre ambassadeur et la conseillère du comité.

Le président: Bienvenue à vous, monsieur l'ambassadeur et madame la conseillère.

Nous allons passer aux questions. Chaque membre du comité aura droit à cinq minutes pour ses questions et les réponses à ses questions, ce qui permettra plus d'interventions.

Je cède la parole à un membre de l'opposition, l'ancien président et actuel vice-président du comité, M. Patry.

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la présidente, monsieur l'ambassadeur, bienvenue à tous les membres de la commission.

Je vais vous poser tout de suite mes deux questions. Dans un sens, elles traitent toutes les deux de l'Union européenne. Quand la Finlande a occupé la présidence de l'Union européenne en 1999, elle a pris une initiative majeure, qui est toujours en vigueur aujourd'hui, concernant la dimension nordique de l'Union européenne; étant donné que la Finlande occupera encore la présidence à partir du mois de juillet prochain, j'aimerais savoir si vous pouvez nous annoncer les grandes initiatives que la Finlande voudrait réaliser au cours de son deuxième mandat à la présidence. C'est ma première question.

Pour ce qui est de ma deuxième question, en raison de sa situation géographique, la Finlande entretient une relation très particulière avec la Russie, qui est son quatrième plus important partenaire commercial. Il y aura deux nouveaux membres au sein de l'Union européenne l'an prochain — probablement la Bulgarie, mais pas tout de suite, étant donné qu'elle a encore des problèmes. Avec ces deux nouvelles adhésions, il y aura sept membres de l'ancienne Union soviétique au sein de l'Union européenne. Envisagez-vous des changements sur le plan de la stabilité dans la région concernant la Russie?

Ce sont mes deux questions.

Mme Liisa Jaakonsaari: Merci beaucoup.

Ce sont des questions vraiment cruciales. Pour ce qui est de la Russie, les relations de la Finlande avec ce pays sont aujourd'hui excellentes. Il n'y a pas de problème politique grave. Il y a beaucoup de problèmes d'ordre pratique à régler en raison des nombreux échanges commerciaux entre la Finlande et la Russie, aux postes frontaliers. Il s'agit de questions d'ordre pratique. Évidemment, la Finlande profite beaucoup de l'essor économique de la Russie. C'est l'évolution interne de la Russie qui nous inquiète parce que le développement démocratique n'a pas été très favorable depuis que M. Poutine est au pouvoir. L'histoire nous apprend que, sans démocratie, il n'y a pas de développement à long terme. C'est ce qui nous inquiète au sujet de la Russie. La situation de la société civile est aussi préoccupante, comme les violations des droits de la personne. Par ailleurs, en raison du prix élevé du pétrole, le niveau de vie s'améliore en Russie. Les gens ont des salaires et des pensions, ce qui est une bonne chose.

Pour ce qui est de votre question sur l'élargissement de l'Union européenne, je crois qu'il apporte de la stabilité en Europe. Tous ces nouveaux pays sont membres de l'OTAN, et nous estimons que la stabilité de toute l'Europe s'en trouve améliorée.

Pour ce qui est de la dimension nordique, Jari Vilén, le président de la Grande Commission pourrait répondre à votre question.

• (1120)

M. Jari Vilén: Je vais essayer d'être bref pour donner à mes collègues l'occasion d'intervenir, parce que les opinions peuvent varier selon les allégeances politiques. Il faut dire cependant que les grands principes de la politique européenne recueillent plutôt l'unanimité en Finlande.

Vous avez posé une question sur nos priorités quand nous prendrons la présidence. Je vais vous en exposer rapidement trois ou quatre.

Premièrement, bien sûr, il y a les relations avec le Nord et le Nord-est, les relations de la Finlande avec la Russie, et plus particulièrement de l'Union européenne avec la Russie. Nous tiendrons un sommet spécial sur l'Union européenne et la Russie durant notre présidence. Pour nous, les faits saillants du sommet auront trait aux décisions pour donner suite à la dimension nordique qui sera, pour nous, un élément essentiel de la coopération régionale entre l'Union européenne et la Russie. Ce sera très important pour la protection de l'environnement, ainsi que sur le plan énergétique et logistique, parce que la Finlande est le lien commercial avec la Russie, comme notre présidente vous l'a dit.

Un élément qui sera je pense même plus crucial, compte tenu des perspectives de la présidente de la commission, a trait aux affaires intérieures et judiciaires. L'Union européenne essaie d'améliorer la collaboration des forces policières dans la lutte contre le crime organisé et l'immigration illégale. Ce sera une des grandes priorités de notre présidence. Nous voulons prendre des décisions plus concrètes, dans l'intérêt de la population. La lutte contre le terrorisme fait évidemment partie de ce dossier.

En troisième lieu, nous allons discuter du traité, mais nous ne nous attendons pas à grand-chose à ce sujet. Comme je l'ai dit, nous allons maintenir notre engagement à l'égard de l'élargissement. Je crois bien que, le 1^{er} janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie deviendront membres de l'Union européenne. Ce qui va se passer par la suite est la grande question. J'espère que la Finlande va maintenir le rythme pour les autres pays candidats que sont la Turquie et la Croatie, même si la date de leur adhésion n'est bien sûr pas décidée.

Il est bien normal que ces questions soient prioritaires. L'Autriche a un intérêt dans les Balkans et nous, dans le Nord. Il est clair que les politiques de l'Union européenne vont se poursuivre. La politique étrangère est bien sûr très importante. Il y a beaucoup de questions auxquelles nous devons nous attaquer. Je signalerais simplement qu'il faut stabiliser la région des Balkans et donner suite aux décisions. Une décision très concrète devra être prise à propos de la situation du Kosovo et je crois que nous n'aurons pas d'autre choix que d'accepter son indépendance. Cela suppose un engagement à très long terme de l'Union européenne, la présence de soldats et une aide internationale, et nous devons nous y préparer. La capacité militaire de l'Union européenne sera une autre question à l'ordre du jour au cours de notre présidence.

Au début de l'année prochaine, l'Union européenne devrait pouvoir déployer rapidement des troupes, et les Finlandais feront partie des premiers contingents. C'est un programme très ambitieux et très chargé.

• (1125)

Le président: Merci.

Nous passons à Mme Lalonde.

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Au Canada, il existe une Loi sur les langues officielles, et le français est l'une des deux langues officielles. Je suis députée de la circonscription de La Pointe-de-l'Île, au Québec, et je veux d'abord vous dire que les Québécois — et je suis certaine que Bernard partagera mon point de vue — ont vécu une vraie histoire d'amour avec un Finlandais célèbre, Sako Koivu, notamment lorsqu'il a pu guérir de son cancer. Il a maintenant un problème à l'oeil. La Finlande est donc moins inconnue qu'elle ne l'était avant l'arrivée de Sako Koivu.

J'ai également deux questions à vous poser. Premièrement, au sein de votre comité, quelle importance attachez-vous à l'atteinte des objectifs du millénaire? Deuxièmement, en matière d'Affaires étrangères, le maintien et l'amélioration de la paix dans la grande région du Moyen-Orient sont un objectif éminemment souhaitable, compte tenu des conséquences possibles de la situation actuelle. Étudiez-vous cette question et quelle est votre position à cet égard?

[Traduction]

Le président: M. Vilén, ou quelqu'un d'autre...

M. Jari Vilén: Je vais laisser aux autres la possibilité de répondre, mais je vais commencer en parlant très brièvement des objectifs du millénaire.

C'est un engagement que la Finlande a pris, et que tous les partis approuvent, autant le parti ministériel que les partis d'opposition.

Un des aspects essentiels de ces objectifs est le versement de 0,7 p. 100 en aide au développement, ce qui fait actuellement partie du programme du gouvernement — et les membres du parti ministériel pourraient vous en parler. Mais je pense que, dans les faits, il faut dire que nous ne pourrions pas atteindre cet objectif de 0,7 p. 100 d'ici 2010. Actuellement, notre aide est de 0,43 p. 100.

D'ailleurs, en novembre dernier, les pays de l'Union européenne ont révisé l'échéancier pour reporter l'atteinte de l'objectif à 2015. Je crois que c'est très réaliste, et que le gouvernement de notre pays pourra s'y conformer au cours du prochain mandat, qui commence en 2007 pour se terminer en 2015. À mon avis, c'est un objectif raisonnable qui peut être atteint de façon à ce que l'argent soit bien dépensé et bien ciblé. Comme je l'ai dit, tous les partis qui siègent au Parlement sauf un approuvent cet échéancier et acceptent de respecter les engagements que nous avons pris.

Je m'excuse, quelle était la deuxième partie de votre question?

Mme Francine Lalonde: Le Moyen-Orient.

M. Jari Vilén: Le Moyen-Orient, c'est vrai.

Johannes?

M. Johannes Koskinen: L'Union européenne cherche activement à trouver une solution à la situation frustrante dans cette région. Il est très urgent de régler le problème du financement de l'Autorité palestinienne, et la commission tente de trouver le moyen de permettre au président Abbas ou à son administration de distribuer aux États membres les fonds versés par l'Union européenne. La Norvège a commencé à faire transiter l'aide humanitaire de cette façon, et nous espérons que les Nations Unies vont aussi apporter leur contribution.

Il serait crucial de trouver une solution dans les prochaines semaines pour éviter la catastrophe dans les régions palestiniennes.

• (1130)

Le président: Merci.

Quelqu'un d'autre?

Madame la présidente.

Mme Liisa Jaakonsaari: Puis-je poser une question?

Actuellement, en Finlande, nous cherchons à renforcer le rôle du Parlement en matière de sécurité et de politique étrangère. Chez nous, le gouvernement dépose un livre blanc tous les quatre ans. Il y présente un aperçu de la situation au début de son mandat. La commission que je préside a quelque peu critiqué la formule parce que le monde évolue tellement rapidement qu'il faut pouvoir dresser ce tableau général plus souvent. J'aimerais vous demander comment vous consultez votre gouvernement, quel est votre moyen de discussion et comment le gouvernement renseigne votre comité sur la politique étrangère en matière de sécurité?

Le président: D'abord, je pense que nos comités sont organisés très différemment, si j'ai bien compris. Je pense que la commission de la politique étrangère ou des affaires étrangères du Parlement finlandais s'occupe aussi des questions de sécurité, n'est-ce pas?

Nous avons différents ministères. Le précédent gouvernement a fait une étude sur la sécurité nationale, et j'étais le vice-président du sous-comité. Nous voulions qu'il y ait un comité parlementaire chargé de surveiller les organismes qui recueillent des renseignements au Canada.

Je veux étudier de plus près le modèle finlandais parce que je pense que votre commission est chargée précisément de surveiller ces agences de renseignement de sécurité, n'est-ce pas? Oui. Nous sommes vraiment organisés très différemment. Sur le plan de la sécurité, nous avons une agence de renseignement, le SCRS, et la GRC, qui relèvent d'un autre ministère, celui de la Sécurité publique et de la Protection civile. Il y a un comité de surveillance du SCRS, le CSARS, qui s'assure que tout ce que fait le SCRS respecte les règles pour que les droits de la personne soient reconnus et protégés.

Donc, c'est très différent. Pour ce qui est des rapports aux comités... Notre comité n'est pas structuré comme le vôtre. Le principe de la responsabilité ministérielle existe. Les ministres comparaissent devant nous — en fait, nous en attendons un cet après-midi, et nous en avons reçu un autre la semaine dernière — pour nous expliquer la situation du ministère ou du pays dans leur sphère de responsabilité.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question. La semaine dernière, par exemple, un ministre est venu nous parler du Hamas et du Moyen-Orient. Il a discuté de certaines questions à ce sujet; nous nous devons d'être au courant de ce qui se passe, mais nous ne sommes pas nécessairement tenus de surveiller la situation.

M. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Puis-je ajouter quelque chose, monsieur le président?

Selon la Constitution du Canada, la politique étrangère est la responsabilité exclusive du gouverneur en conseil, c'est-à-dire du premier ministre et de son cabinet. Plus récemment, le nouveau gouvernement conservateur a décidé, comme il l'avait promis pendant la campagne électorale, de consulter le Parlement sur des questions qui, par tradition, relevaient uniquement du cabinet.

Par exemple, nous avons tenu un vote en vue de modifier et de maintenir le traité du NORAD — le commandement de la défense de l'Amérique du Nord, le traité conclu avec les États-Unis. Normalement, le cabinet aurait examiné la question, puis ratifié le traité, une fois qu'il aurait été négocié. Nous avons ajouté une étape de plus pour qu'il y ait un débat au Parlement et un vote avant la ratification finale par le cabinet.

De même, pour prolonger notre participation militaire en Afghanistan, nous avons demandé l'approbation du Parlement, alors que la décision d'envoyer nos soldats dans ces pays au départ avait été prise par le premier ministre et le cabinet seuls, selon la tradition.

Donc, les choses évoluent un peu. Est-ce que cela a une valeur ou un effet sur le plan légal, ou est-ce seulement la façon de procéder du Parlement actuel? Je dirais que c'est seulement la façon de procéder du Parlement actuel mais, si elle se répète régulièrement, elle pourrait devenir une convention ou une pratique acceptée.

J'espère avoir apporté un élément de réponse sans trop retarder les choses.

• (1135)

Le président: Il n'y a pas de problème. Nous allons reprendre le fil. J'ai peut-être mal interprété votre question. Je ne pense pas que notre gouvernement doive déposer un livre blanc tous les quatre ans, par exemple. Le précédent gouvernement avait produit l'énoncé de politique internationale du Canada qui présentait ses orientations... c'était une déclaration sur l'état de l'union expliquant la participation du Canada dans le monde, la vision du gouvernement, sa réflexion sur certaines politiques.

Je vais redonner la parole à Mme Lalonde pour une minute ou deux, parce qu'il lui restait du temps.

Madame Lalonde.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Merci.

Je vais renchérir en vous demandant comment, en Finlande, cet engagement du gouvernement se traduit. Vous avez dit que le gouvernement vous soumettait une politique une fois tous les quatre ans. Pouvez-vous nous en dire davantage?

[Traduction]

Mme Liisa Jaakonsaari: En général, le gouvernement finlandais est très actif dans le domaine de la politique étrangère en matière de sécurité. Conformément à la vieille constitution, le président s'occupait seul de la politique étrangère mais, maintenant, la collaboration entre le gouvernement et le président est cruciale. C'est pourquoi le Parlement donne davantage son opinion sur la politique étrangère en matière de sécurité.

Notre commission s'intéresse tout particulièrement à la situation de la politique étrangère de l'Union européenne en matière de sécurité. Comme je l'ai dit plus tôt, les progrès réalisés par l'Union européenne dans ce domaine sont énormes. Nous suivons de près l'évolution de la situation. Tout récemment, nous avons adopté une nouvelle loi sur la gestion des crises. Puis, ces questions de développement... Il est important de redéfinir nos relations avec l'OTAN. Comme vous le savez, la Finlande ne fait pas partie de l'OTAN, mais collabore très étroitement et activement avec elle.

Le chef de mon parti a déclaré tout dernièrement que nous pourrions adhérer à l'OTAN si les avantages étaient importants pour nous. Comme le Canada est membre de l'OTAN, c'est peut-être évident pour vous d'adhérer à cette organisation et de considérer que ces liens sont cruciaux. En Finlande, nous estimons que l'OTAN est tellement dominée par les États-Unis que les autres pays — surtout les plus petits pays — n'ont aucune influence sur les décisions de l'Organisation. Ce n'est pas le cas, mais il serait très intéressant de savoir comment vous envisagez l'avenir de l'OTAN et quelles relations le Canada entretient avec cette organisation.

• (1140)

Le président: Monsieur Van Loan, je sais que vous aviez une question très pertinente à poser.

M. Peter Van Loan: C'est exactement le sujet dont je voulais parler.

À titre d'information, je vous signale que ma famille vient d'Estonie, même si mon nom semble néerlandais. De plus, j'ai une stagiaire qui est américaine et qui s'appelle Kara Vänni. Les origines de sa famille sont finlandaises. Tout cela pour dire que nous nous intéressons à cette région du monde que nous connaissons un peu.

Vous avez parlé de la situation récente en Russie, et j'estime que c'est lié à l'OTAN. Peu importe ce qu'on peut dire entre gens polis, c'est inquiétant. L'assurance, dirons-nous, que la Russie gagne doit nous préoccuper. On peut toujours discuter de la stratégie adoptée par la Finlande après la Seconde Guerre mondiale mais, compte tenu du contexte qui a changé, de l'expansion de l'OTAN et de la situation dans les Balkans et la plupart des anciens pays du Pacte de Varsovie, il est étonnant pour un Canadien que la Finlande n'ait pas voulu saisir l'occasion de se joindre à ce réseau de sécurité collective.

Certes, pour nous — moi et notre gouvernement du moins — l'OTAN n'est pas dominée par les Américains; elle est plutôt l'exemple de la largesse et de la générosité dont les Américains font preuve pour offrir un cadre de sécurité aux démocraties occidentales. Peut-être que le Canada le comprend mieux parce que notre territoire est situé juste à côté et que nous n'avons pas vraiment les moyens financiers de nous défendre efficacement contre les menaces internationales. Le NORAD nous a habitués à ce genre de collaboration en matière de sécurité. Nous estimons que le commandement interarmées représente nos intérêts et que la raison d'être de l'OTAN est de défendre ces mêmes intérêts. De ce côté-ci de l'océan, nous avons l'impression qu'il est extrêmement avantageux pour les Européens d'avoir cette sécurité en payant seulement une faible part des coûts.

Pourquoi la Finlande ne profite-t-elle pas de l'occasion pour accroître sa protection au moment où c'est possible, parce que ce pourrait devenir plus problématique de le faire plus tard? J'aimerais entendre l'opinion des différents partis, parce que j'ai l'impression que les points de vue peuvent varier.

M. Jari Vilén: Je vais d'abord présenter le point de vue de l'opposition.

Je pense que toutes les opinions sur l'OTAN en Finlande se ressemblent. Tous les partis disent, comme le chef du Parti social-démocrate, que nous sommes prêts à adhérer à l'OTAN si cela représente une valeur ajoutée pour la Finlande et pour notre sécurité.

Toutefois, essentiellement, la raison pour laquelle l'OTAN reste une question délicate, c'est que la politique étrangère ne fait pas gagner les élections, mais peut les faire perdre. Donc, aucun parti n'est disposé à se prononcer de façon catégorique en faveur de l'adhésion à l'OTAN avant les élections. Pour des raisons historiques ou autres, on a toujours l'impression que l'OTAN évoque la confrontation entre l'Est et l'Ouest, les forces dans le monde.

Peu de gens estiment que la Finlande est en train de s'imposer dans la gestion de crises sur la scène internationale et, par conséquent, il est difficile d'avoir une décision favorable.

En même temps, il faut tenir compte du fait que l'opinion publique s'y oppose vivement. La population y est favorable à peu près à 29 p. 100, et contre à 50 p. 100. Par ailleurs, les mêmes sondages révèlent que plus de la moitié des gens répondent oui quand on leur demande si la Finlande va adhérer à l'OTAN plus tard, ce qui est contradictoire.

M. Peter Van Loan: Que répondraient-ils si vous demandiez plutôt : « Si nous étions menacés ou attaqués, est-ce que les pays de l'OTAN nous viendraient en aide? »

M. Jari Vilén: Les gens répondraient d'emblée que c'est l'Union européenne qui est d'abord notre garantie de sécurité. C'est plus facile d'agir au sein de l'Union européenne qui est en train de définir ses rôles sur le plan des affaires étrangères et de la sécurité. Elle n'a pas le pouvoir musclé de l'OTAN. Aujourd'hui, les enjeux internationaux sont très variés. En fait, l'Union européenne est beaucoup plus en mesure de répondre aux défis que présentent le terrorisme mondial, les États défaillants et le crime organisé que l'OTAN, qui est une puissance militaire.

Le pouvoir de l'OTAN pourrait être utile si une menace conventionnelle était dirigée contre la Finlande, ce qui est évidemment fort peu probable. Par conséquent, les partis ne sont pas prêts à se prononcer en faveur de l'adhésion parce qu'ils n'ont pas l'appui de la population et parce qu'ils ne veulent pas compromettre le résultat des élections.

La Suède ne veut pas parler de l'Union européenne, et la Finlande ne veut pas parler de l'OTAN sur le plan politique. Aucun des chefs de parti ne veut le faire. Évidemment, comme j'ai dit, il y a quelques variantes. Je pense que c'est notre parti qui est le plus favorable à l'OTAN. Nous voulons y adhérer s'il y a un large appui de la population et un important consensus politique. Nous ne voulons pas défendre cette position seuls.

Je pense que c'est une question de temps. Malheureusement, cela peut prendre encore des années. D'ici là, il semble se dégager un très large consensus pour que nous prenions toutes les mesures nécessaires afin de nous rapprocher le plus possible de l'OTAN. Une de ces mesures — qui figure au programme de notre gouvernement et pour laquelle nous attendons votre réponse — est le partenariat avec l'OTAN proposé par le Royaume-Uni et les États-Unis. Il y aurait ainsi coopération avec des pays aptes — des pays comme la Finlande, la Suède, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon, des pays prêts à participer à des opérations très difficiles dans des pays comme l'Afghanistan — qui auraient accès à des informations et à des sources de renseignements et qui pourraient participer aux prises de décisions.

J'aimerais que vous appuyiez cette idée, parce que nous pensons que ce serait utile pour la sécurité de la Finlande.

• (1145)

Mme Liisa Jaakonsaari: Puis-je ajouter qu'il y a des questions bien pertinentes qui se posent à nous, par exemple, sur l'avenir de l'OTAN. Nous avons l'impression, compte tenu de l'approche unilatérale des États-Unis et de toutes les coalitions de pays volontaires, que l'OTAN n'est peut-être plus aussi pertinente qu'avant pour les Américains. Nous avons évidemment constaté les changements au moment de la deuxième coalition de M. Bush. Nous voulons nous assurer de la pertinence future de l'OTAN. C'est une organisation très importante.

Nous allons suivre l'évolution de la politique de l'Union européenne en matière de sécurité et de défense et voir comment l'OTAN et l'Union européenne se partagent le travail. Nous voulons examiner toutes ces questions très attentivement avant de prendre une décision. Pour l'instant, je suis d'accord avec la majorité des Finlandais pour dire qu'aujourd'hui nos questions de sécurité... Nous nous sentons en sécurité en collaborant étroitement avec l'OTAN et en participant à différentes opérations avec l'OTAN et l'Union européenne en cas de crises.

La sécurité ne manque pas à notre point de vue, mais il est bon de répondre à ces questions importantes pour l'avenir.

M. Johannes Koskinen: J'aurais deux ou trois observations à faire.

Tous les nouveaux membres de l'OTAN ont adhéré à l'organisation par voie de référendum. C'est pourquoi la Finlande doit examiner attentivement ce que la population pense. Presque tous les pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale ont tenu un référendum sur l'OTAN. Selon la Constitution de la Finlande, il n'est pas obligatoire de tenir un référendum. Mais comme l'adhésion à l'Union européenne, l'adhésion à l'OTAN pourrait faire l'objet d'un référendum.

Pour ce qui est du rôle que la Constitution confère au Parlement et à la Commission des affaires étrangères en Finlande, presque tous nos traités internationaux ont été acceptés par le Parlement. C'est pourquoi le gouvernement doit connaître le point de vue du Parlement. Ce n'est que si un traité n'a aucun rapport avec les lois ou les questions budgétaires qu'il peut être ratifié uniquement par le

gouvernement et le président. Mais je pense que 95 p. 100 des traités internationaux ont été approuvés par le Parlement.

• (1150)

Le président: Quelqu'un veut-il intervenir par ici?

M. Aulis Ranta-Muotio: Des politiciens et beaucoup de Finlandais croient aujourd'hui que l'article 5 de l'OTAN n'est plus pertinent dans le contexte actuel. C'est la raison pour laquelle seulement 20 p. 100 de la population du pays est en faveur de l'adhésion à l'OTAN.

Mme Liisa Jaakonsaari: Comme vous le dites, cette question de l'OTAN est très importante pour nous.

Madame Perho.

Mme Maija Perho: J'aimerais expliquer brièvement la situation en Finlande maintenant qu'il est possible de discuter de l'OTAN. Il y a quelques mois ou quelques années, quand quelqu'un jugeait important de débattre ouvertement de l'OTAN, de ses aspects positifs et négatifs et de l'économie, par exemple, ceux qui étaient contre rejetaient tout de suite l'adhésion à l'OTAN, ce qui mettait rapidement fin à la discussion. J'espère que nous pourrions maintenant vraiment analyser la situation et la nature de l'OTAN.

Si vous ne le permettez, j'aimerais changer de sujet pour parler de la politique climatique, de l'accord de Kyoto et de la situation comme telle parce que, d'après nos informations, l'objectif est loin d'être atteint. Vous avez peut-être d'autres façons d'atteindre les objectifs. Nous aimerions entendre votre point de vue là-dessus.

Le président: J'hésite à donner la parole à des membres de l'ancien parti ministériel mais, avant de demander à M. Wilfert de poser une question, je vous dirai très rapidement que le nouveau gouvernement reconnaît que les objectifs prévus dans l'accord de Kyoto n'étaient pas atteignables pour nous. Au lieu de réduire nos émissions de 6 p. 100 à partir de 1995, ce que nous devions faire, nos émissions de gaz à effet de serre et de dioxyde de carbone ont plutôt dépassé de 35 p. 100 les objectifs. Même si nous avons signé l'accord de Kyoto, nous voulons nous demander de façon réaliste si nous pouvons atteindre les objectifs.

Quand on fixe un objectif, il faut se demander s'il est atteignable et si on peut l'atteindre. Notre gouvernement a proposé d'agir pour protéger l'environnement et le climat et réduire la pollution, mais nous avons besoin d'un plan réaliste. Certes, notre gouvernement a adopté une approche différente de celle de l'ancien gouvernement. Nous voulons établir un plan qui va fonctionner.

M. Peter Van Loan: Nous devons pouvoir respecter les engagements que nous prenons. C'est notre point de vue.

Le président: Oui.

Je vais donner la parole à M. Wilfert. En toute équité, M. Wilfert avait une question à poser sur le climat.

Bryon, vous pouvez peut-être exposer brièvement le problème et poser votre question.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le président, je voulais parler du Conseil de l'Arctique et du programme d'action. Je m'intéresse aux questions de viabilité dans l'Arctique. Nous partageons tous une frontière commune, dans un sens, qui est l'Arctique, et je voulais vous interroger là-dessus.

Les membres du parti ministériel vous ont fait part de leur opinion que je ne partage pas et, avant de parler du Conseil de l'Arctique, je pense qu'il est important de rappeler que le Canada avait annoncé, en avril 2005 dans le Projet vert, le plan le plus ambitieux des pays du G-8 en matière de changements climatiques. Nous avons pris des engagements internationaux, et je crois que nous pouvons les respecter.

Pour ce faire, évidemment, il faut un financement suffisant, comme il y en avait un. La 11^e conférence des parties qui a eu lieu à Montréal en décembre, et au cours de laquelle nous avons examiné la convention-cadre, a été très fructueuse. Évidemment, Kyoto n'est pas parfait, et il est très important de voir plus loin que 2012. Le précédent gouvernement avait clairement l'appui de tous les partis d'opposition, je crois — maintenant celui des deux partis d'opposition, même s'il peut s'être modifié, mais je pense que les principes énoncés étaient approuvés.

Cependant, pour changer un peu de sujet et parler du programme d'action, du Conseil de l'Arctique et du partage de renseignements sur l'Arctique, nous connaissons tous les problèmes des habitats, comme celui de la faune. La Laponie est un bon exemple. La situation est préoccupante compte tenu des matières toxiques que l'on retrouve chez les animaux, comme les caribous, dans le Nord.

J'aimerais savoir dans quel domaine nous pourrions échanger plus de renseignements et faire davantage au sein du Conseil; évidemment, nous avons, par exemple, l'Université de l'Arctique.

Ensuite, monsieur le président, j'aimerais parler de la Cour pénale internationale, parce qu'il y a bien des gens qui ne sont pas convaincus de son utilité. Le Canada et la Finlande, je sais, y sont très favorables, mais il y en a qui ne semblent pas prêts à mettre fin à l'impunité dans le monde. Il y a eu des situations très graves par le passé, comme au Rwanda et en Yougoslavie.

À votre avis, comment pourrions-nous collaborer plus efficacement — surtout dans votre cas, puisque vous faites partie de l'Union européenne — pour que d'autres pays signent le Statut de Rome? C'est une cause que le Canada, quel que soit le parti politique, a clairement appuyée. Je crois qu'il y a un éminent journaliste finlandais, Erkki Kourula, qui fait partie de la Cour pénale internationale, et j'aimerais avoir votre avis là-dessus.

Je serais très heureux de discuter avec vous et mes collègues des changements climatiques en prenant un verre. Je ne vais pas le faire maintenant parce que je n'ai jamais cru qu'il était bon de laver son linge sale en public — et je sais que ce pourrait être disgracieux de l'autre côté.

Merci, monsieur le président.

● (1155)

Mme Liisa Jaakonsaari: Avant de laisser M. Koskinen répondre à la question concernant la Cour pénale internationale, j'aimerais lui demander si mon analyse est juste — à savoir qu'aucun changement majeur en matière de politique climatique n'est intervenu en raison du changement de gouvernement. Vous avez maintenant adopté une approche plus pragmatique, n'est-ce pas? Continuez-vous de viser les objectifs du protocole de Kyoto? Non.

Le président: Nous nous employons toujours à réduire les émissions de GES; nous encourageons tout le monde à faire des efforts en ce sens, mais les pénalités et les autres contraintes assorties au protocole étaient problématiques aux yeux du gouvernement actuel. Je pense qu'il veut fixer des objectifs pratiques et réalisables en matière de politiques climatiques, et il y travaillera.

M. Johannes Koskinen: En ce qui concerne la Cour pénale internationale, je conviens tout à fait que nous devons renforcer le rôle et l'efficacité de ce tribunal ainsi que des tribunaux pénaux ponctuels pour qu'on ne mette pas cinq ou dix ans à punir les pires criminels. Au sein de l'Union européenne, ce principe est largement accepté, mais nous devons trouver le bon moment pour inclure de nouvelles attributions dans le Statut de Rome afin d'accroître la marge de manoeuvre de la Cour pénale internationale.

Je dois ajouter que, parmi les efforts du gouvernement canadien pour créer un nouveau chapitre du droit international, la responsabilité de protéger est cruciale. Il s'agit d'un pas important vers le principe de responsabilité face à des actes criminels et vers la meilleure collaboration possible afin d'éviter de graves catastrophes humaines entraînant de nombreuses pertes de vie.

● (1200)

Le président: Merci.

Mme Liisa Jaakonsaari: Merci.

Quant à la coopération dans l'Arctique, c'est une question très importante. Je lève mon chapeau au Canada, parce qu'il a joué un rôle très actif sur ce plan. Je pense qu'on ne manque ni de recherches ni d'information. En matière de changement climatique, par exemple, des recherches d'une grande qualité ont récemment été publiées. Nous connaissons les problèmes. Reste à savoir comment appliquer les recommandations et mettre à l'ordre du jour ces questions cruciales que sont le changement climatique et la coopération dans l'Arctique.

J'ai l'impression qu'auparavant, les États-Unis s'intéressaient davantage que maintenant aux questions liées à l'Arctique. C'est préoccupant.

L'hon. Bryon Wilfert: J'aimerais seulement dire que je suis allé en Finlande à deux reprises, et j'ai été très impressionné, particulièrement en ce qui a trait au domaine qui me concernait, c'est-à-dire les systèmes énergétiques de quartier. Pour ce qui est de la protection de l'environnement — à cause des déchets, qui sont une grande préoccupation — et de la sensibilisation du public, des plus jeunes aux plus âgés, je dois dire que nous en avons beaucoup à apprendre. J'admire le leadership de la Finlande à cet égard.

Le président: Merci, monsieur Wilfert.

Monsieur Goldring, je vous en prie.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci beaucoup, mesdames et messieurs, d'être ici aujourd'hui.

La Finlande et le Canada ont beaucoup en commun. Nous partageons tous deux nos frontières avec de très vastes pays, et malgré cela, nous conservons notre propre culture. Nous avons des régions et des industries du Nord. Par ailleurs, dans le domaine des télécommunications, par exemple, la multinationale Nokia est également présente au Canada et, bien sûr, notre pays a lui aussi son BlackBerry.

Dans le domaine des sports, nous partageons également le hockey. Jarri Kurri est un hockeyeur finlandais renommé qui a joué pour les Oilers d'Edmonton. En fait, il était notre troisième voisin à Edmonton, à l'époque où il élevait ses jumeaux. Je crois qu'il est maintenant retourné chez lui, en Finlande.

Nous avons parlé brièvement de Kyoto. À cet égard, nous voulons établir des plans pratiques qui fonctionnent vraiment et permettent réellement de réduire les émissions. Je vais vous donner un exemple. Au cours de voyages que j'ai faits dans les Caraïbes, j'ai vu des camions porte-véhicules et des automobiles japonaises qui circulaient dans les rues des diverses îles. J'ai appris que le Japon diminue le nombre de véhicules dans ses rues afin de contrôler les émissions, mais il transporte par bateau jusqu'aux Caraïbes les véhicules qui ne sont plus utilisés pour les vendre là-bas. Certaines initiatives destinées à réduire les émissions sont inutiles si elles consistent à déplacer ces émissions ailleurs. Je pense qu'à l'échelle internationale, il y a beaucoup à faire pour concevoir des plans sensés et leur donner une orientation.

Je suis tout à fait convaincu que notre pays fait de son côté du mieux qu'il peut pour assainir l'air et l'environnement.

Ma question porte davantage sur la production d'électricité dans votre pays. Est-elle principalement produite par des centrales nucléaires? Collaborez-vous avec le Canada dans ce domaine? Je crois que dans certaines régions de notre pays, on procède actuellement à un réexamen dans le but de rénover des centrales nucléaires, notamment au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Y a-t-il beaucoup de collaboration sur ce plan? En Finlande, quel pourcentage de l'électricité provient du nucléaire?

Mme Liisa Jaakonsaari: Je crois qu'il serait bien d'avoir le point de vue du gouvernement. L'ambassadeur pourra répondre à cette question.

Son Excellence Pasi Patokallio (Ambassadeur, Ambassade de la Finlande (Ottawa)): Au chapitre de l'énergie nucléaire, parmi les pays européens, c'est le nôtre qui construit actuellement de nouvelles installations nucléaires. En 2009, une nouvelle centrale sera mise en service en Finlande; il s'agira de notre cinquième réacteur. Nous voulons que l'énergie nucléaire fasse partie de nos sources d'énergie dans l'avenir.

Quant à la collaboration entre le Canada et la Finlande dans le domaine nucléaire, elle est plutôt inexistante dans la pratique en ce qui a trait à ce dont vous avez parlé, soit la remise à neuf. Je ne suis pas au courant d'un quelconque projet conjoint à cet égard.

• (1205)

M. Peter Goldring: Aviez-vous déjà des centrales nucléaires? Quelle a été votre principal moyen de production d'électricité? L'hydroélectricité ou le nucléaire, ou bien les deux?

M. Jari Vilén: Il y a actuellement une discussion au Parlement concernant la future politique relative à l'énergie et à l'environnement. Je crois que le débat n'est pas terminé; il a commencé ce matin, et je pense qu'il se poursuivra tout au long de la journée. Un rapport parlementaire a également été préparé à propos de cette politique.

En bref, selon le rapport, nous allons conserver un éventail de possibilités. L'énergie nucléaire demeurera l'une des formes d'énergie les plus importantes; le tiers de nos besoins en énergie sont comblés par les réacteurs nucléaires. En Finlande, certains disent que puisque l'on construit une cinquième centrale nucléaire à l'aide d'une technologie finlandaise-française, on envisagera la construction d'une sixième, parce que les industries finlandaises sont très énergivores. Du point de vue économique, la stabilité des prix est donc capitale. L'énergie nucléaire sera un moyen d'assurer cette stabilité. Nous disposons également d'autres sources d'énergie, c'est-à-dire, bien sûr, les centrales traditionnelles fonctionnant au charbon et au pétrole.

Nous voulons des sources d'énergie renouvelables et durables. Je crois que c'est particulièrement le sujet du débat actuel. Malheureusement, nous ne pourrions construire d'autres centrales. La loi est très stricte à des fins de protection de l'environnement. Les centrales existantes peuvent être conservées et rénovées, mais il est impossible d'en construire de nouvelles.

Nous envisageons d'autres possibilités, et la bioénergie fait partie de celles que nous examinons très sérieusement. Pour le moment, c'est exigeant et cela demande beaucoup de temps. Il faudra attendre longtemps avant que nous puissions changer l'agriculture finlandaise, pour avoir, par exemple, davantage d'aliments biologiques. La discussion est très animée en ce moment.

C'est la même chose au sein de l'Union européenne, qui a décidé d'adopter un programme spécial, qui entrera en vigueur au début de l'année prochaine, lorsque l'Allemagne assumera la présidence de l'UE. Ce programme aura été préparé au cours de la présidence finlandaise.

Je pense que l'un des sujets clés de nos discussions avec la Russie et l'UE, voire le plus important, est l'énergie. L'hiver dernier, lorsque la Russie a décidé de couper l'approvisionnement en pétrole et en gaz dans certains pays d'Europe de l'Est, cela a réellement soulevé des inquiétudes au sein de l'Union européenne. L'UE dépend de plus en plus de l'énergie. Certains pays dépendent entièrement de l'énergie en provenance de la Russie, tandis que d'autres en dépendent à 50 p. 100 ou à 70 p. 100. C'est un enjeu crucial qui fait partie de nos priorités en ce moment.

M. Antero Kekkonen: J'aimerais seulement préciser que le nouveau réacteur que nous installons provient de la France.

M. Peter Goldring: Lorsque vous dites qu'il y a eu un débat houleux au Parlement, sur quel sujet portait-il principalement? S'agissait-il de préoccupations liées à la sécurité, ou bien du rejet massif, par les citoyens, de la construction d'installations dans leur communauté ou leur voisinage? Quelle est la raison principale de l'hésitation de certains députés à appuyer pleinement le projet?

M. Jari Vilén: En Finlande, en vertu de la loi, le Parlement doit approuver la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Il a décidé de la construction de l'ensemble d'entre elles.

Mme Liisa Jaakonsaari: Pas toutes. La dernière seulement.

M. Jari Vilén: La dernière.

On a dû modifier la loi. Le projet a été adopté par le Parlement. La construction de la cinquième centrale est une décision unique.

Bien entendu, le Parti vert, surtout, invoque des questions de santé et de sécurité. Mais on discute davantage du bien-fondé de l'investissement. L'énergie nucléaire est-elle considérée comme une source d'énergie nouvelle ou ancienne? Certains députés insistent sur le fait que la Finlande devrait se concentrer davantage sur l'énergie renouvelable et la bioénergie en tant que sources d'énergie de l'avenir. Ceux de mon parti disent que le nucléaire, en tant que source d'énergie stable, doit compter parmi les options, pourvu qu'on en considère d'autres.

De l'avis unanime du comité parlementaire des affaires économiques, parmi les sources d'énergie que la Finlande pourrait utiliser, aucune ne devrait être exclue. Le comité parlementaire a essentiellement déterminé que toutes les sources d'énergie devraient être accessibles aux Finlandais, compte tenu du développement et des défis auxquels nous faisons face.

M. Peter Goldring: Merci.

Mme Maija Perho: La discussion concerne également le fait que nous importons de l'énergie de la Russie, qui la produit à l'aide de réacteurs désuets et dangereux. C'est pourquoi nous pensons qu'il est préférable de construire nos propres installations.

● (1210)

Le président: Merci.

Avant de mettre un terme à la séance; j'aimerais vous remercier pour votre présence. J'espère de tout coeur que vous apprécierez le reste de votre séjour dans notre pays.

J'aimerais remercier encore une fois l'ambassadeur, qui s'est efforcé de trouver un moyen de réunir nos comités respectifs. L'horaire de nos comités est ainsi fait que nous nous réunissons seulement certains jours. Je suis ravi que ses efforts aient porté leurs fruits, et notre comité en a bénéficié au premier chef.

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir participé à cette séance. Nous en avons beaucoup appris sur la Finlande. Nos deux pays sont de très proches amis et alliés; nous espérons qu'il en demeurera ainsi. Si l'occasion se présente, nous serons heureux de collaborer avec vous.

Voilà qui met fin à cette rencontre informelle.

Merci d'être venus.

Madame Lalonde.

Mme Francine Lalonde: Ce n'est pas une rencontre informelle; elle est officielle.

Le président: Très bien. C'est une rencontre officielle.

Nous avons eu une réunion informelle ce matin avec une délégation tunisienne.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.